



Fiche signalétique de Nouvelle-Zélande

Actualisation au 19 septembre 2005

© MINEFI – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Données générales

Superficie : 267 707 km²

(en comptant les diverses petites îles entourant les deux îles principales)

Population : 4 098 200 habitants

Langues officielles : anglais et maori

La Nouvelle-Zélande est située aux antipodes de la France, dans le Pacifique Sud, à 2000 km de l'Australie et à 19 000 km de la France. Elle est composée de l'île du nord qui compte 114 154 km² et où une activité sismique est décelable, et de l'île du sud qui mesure 150 416 km². La Nouvelle-Zélande bénéficie d'un climat tempéré avec des amplitudes thermiques modérées.

Malgré son éloignement géographique et l'étroitesse du marché, la Nouvelle-Zélande est devenue en l'espace de quinze ans l'un des marchés les plus ouverts au monde grâce à des réformes structurelles et une insertion réussie dans l'économie mondiale. La Nouvelle-Zélande est néanmoins vulnérable aux chocs externes et aux crises conjoncturelles : la crise asiatique provoqua un ralentissement économique avec un taux de croissance du PIB à seulement 0,4 % en 1998. Le retour à une croissance soutenue s'est opéré dès 1999 et s'est confirmé depuis.

Dans ce pays à forte tradition agricole, le secteur primaire assure traditionnellement plus de la moitié des exportations et joue un rôle essentiel dans l'économie. Toutefois, pour répondre à la demande nationale dynamisée par la hausse du pouvoir d'achat et pour renforcer sa présence à l'étranger, le pays a la volonté de diversifier son tissu industriel. Les dérèglementations entreprises à partir de 1984 dans de nombreux secteurs d'activité (télécommunications, transports maritimes et services financiers notamment), le développement du tourisme (alternativement premier ou deuxième pourvoyeur de devises depuis 1999) et de l'audiovisuel ont favorisé l'expansion du secteur tertiaire qui est devenu la principale source de revenus de la Nouvelle-Zélande.

Histoire et culture

Le *Waitangi Day*, fête nationale du 6 février, célèbre la concorde entre les deux communautés

Le Traité de Waitangi reconnaissait l'existence d'un peuple local à l'arrivée des Européens, notamment parce que les Maoris avaient un impact sur la terre grâce

Découverte au XVII^e siècle, la Nouvelle-Zélande ne fut explorée qu'à la fin du siècle des lumières par le Britannique James Cook. En 1840, le traité de Waitangi fut signé par la reine Victoria et les principaux chefs maoris et sanctionna officiellement la souveraineté du Royaume-Uni sur l'archipel. Bien que peu respecté jusqu'aux années 1980, ce traité bâtit un cadre de partage des ressources entre les deux communautés qui sert aujourd'hui encore de base à leur coexistence. L'immigration européenne massive, les spoliations de terres et d'autres injustices provoquèrent un soulèvement des Maoris au cours des années 1860. Au cours du XIX^e siècle, la population

à l'agriculture. Le pays n'a donc pas été déclaré « Terre vierge » comme l'a été l'Australie, et les Maoris ont donc été et sont toujours bien mieux traités que ne le sont les Aborigènes.

maorie a perdu la moitié de ses effectifs. Une marginalisation sociale, politique et économique de la civilisation maorie s'installa et s'accrut durant la phase d'urbanisation du pays pendant la première moitié du XX^e siècle. Les dénonciations répétées des violations du traité de Waitangi aboutirent en 1975 à la promulgation du *Treaty of Waitangi Act*. Cette loi établissait un tribunal chargé d'examiner les plaintes de la communauté maorie. En 1992, le gouvernement conservateur s'est engagé à faciliter les règlements des différends entre la Couronne (britannique) et la communauté maorie pour les événements antérieurs à septembre 1992. Ainsi, de nombreuses indemnités et restitutions sont accordées à la communauté maorie.

Gouvernement

Chef de l'Etat : la Reine Elisabeth II, représentée par le Gouverneur Général Dame Silvia Cartwright

Chef du gouvernement: Helen CLARK (Premier Ministre) depuis 2002.

Parlement: Chambre des Représentants
Structure: Unicaméral

Nombre de membres: 122
Législature: 3 ans
Date des dernières élections: 17 septembre 2005

Adresse :
House of Representatives
Parliament House
WELLINGTON
Nouvelle-Zélande
Téléphone: 64 4 471 9999
Télécopie: 64 4 473 2439
E-mail: ipu@parliament.govt.nz
Site: www.parliament.govt.nz

Gouverneur Général :
www.gg.govt.nz

Colonie britannique de peuplement, la Nouvelle-Zélande bénéficia dès le début de la seconde moitié du XIX^e siècle d'un gouvernement autonome. Elle renforça son autonomie, notamment dans le domaine de la politique extérieure en devenant *Dominion* et membre du Commonwealth en 1907. La Nouvelle-Zélande est un Etat souverain indépendant depuis 1947. C'est une monarchie constitutionnelle et la Couronne britannique est représentée par un Gouverneur Général nommé par la Reine Elisabeth II pour cinq ans. Dame Silvia Cartwright occupe ce poste jusqu'au 4 août 2006

Le pouvoir exécutif est détenu par un cabinet d'une vingtaine de ministres, présidé par le Premier ministre. Le parlement se compose d'une chambre unique qui compte 120 membres élus au suffrage universel direct à un tour pour 3 ans.

Composition électorale:

- 69 membres élus directement dans leur circonscription, dont 7 Maoris (qui peuvent appartenir à n'importe quel parti) par les électeurs inscrits sur la liste maorie (les Maoris ont le choix d'être inscrit sur la liste maorie ou la liste générale ; une circonscription maorie englobe plusieurs circonscriptions de la liste générale).

- 51 membres élus à partir des listes de chaque parti, au niveau national.

Système électoral :

Représentation Mixte Proportionnelle (MMP). Les électeurs ont deux votes. Ils votent pour un candidat dans leur circonscription puis pour un parti.

- l'élection des 69 membres élus dans les circonscriptions se fait à la majorité simple.

- les 51 autres membres sont pris sur la liste de chaque parti ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au niveau national ou ayant un membre élu dans une circonscription, et viennent s'ajouter aux membres élus par circonscription de chacun de ces partis, pour qu'au final le parlement soit une représentation proportionnelle des résultats de ces partis au niveau national.

Il se peut toutefois qu'un ou plusieurs députés soient élus dans leur circonscription mais que leur parti ne recueille pas assez de voix au niveau national pour disposer d'un siège, et dans ce cas ces députés reçoivent chacun un siège qui vient s'ajouter aux 120 habituels que compte le parlement.

Liens utiles:

Labour Party (centre gauche) : <http://www.labour.org.nz/>

National Party (centre droit) : <http://www.national.org.nz/>

Alliance (social-démocrate) : <http://www.alliance.org.nz/>

Act New Zealand (conservateur) : <http://www.act.org.nz/>

Green Party (Parti écologiste) : <http://www.greens.org.nz/>

New Zealand First (nationaliste) : <http://www.nzfirst.org.nz/>

United Future (chrétien-démocrate) : <http://www.united.org.nz/>

Progressive (gauche) : <http://www.progressive.org.nz/>

Population et société

Population : 4 098 200 habitants (estimation au 30 juin 2005)
<15 ans : 21,5 %
15-64 ans : 66,4 %
65 et + : 12,1 %

Densité : 15,3 habitants/km²

Répartition : 75% dans l'île du Nord, 25% dans l'île du Sud

Capitale : Wellington, 367 600 habitants au 30 juin 2004 dans l'agglomération, soit 9,1 % de la population totale (dont 181 500, soit 4,5 % pour la ville elle-même)

Villes principales

(avec l'agglomération, nombre d'habitants puis pourcentage de la population néo-zélandaise) :
Auckland : 1 223 300 h. - 30,1 %
Christchurch : 363 800 h. - 9 %
Hamilton : 182 400 h. - 4,5 %
Dunedin : 114 300 h. - 2,8 %

Le taux d'accroissement de la population a augmenté spectaculairement au lendemain du second conflit mondial. L'arrivée de réfugiés puis le Baby-Boom accompagnée d'une forte immigration européenne sont la cause d'un taux soutenu jusqu'au début des années 1970. En trente ans, la population néo-zélandaise s'est accrue de 900 000 individus pour atteindre 4 millions d'habitants en 2003. Un des moteurs de l'accroissement actuel a été animé pendant les deux dernières décennies par l'immigration des populations des îles du Pacifique austral et des pays d'Asie orientale, pour conjurer, ainsi, les effets du vieillissement de la population néo-zélandaise. La Nouvelle-Zélande, de par son histoire et ses différentes politiques d'immigration, se constitue d'un éventail de communautés. En effet, environ 80 % des Néo-Zélandais sont d'origine européenne (majoritairement d'origine britannique ou irlandaise), plus de 15% sont Maoris, un peu plus de 6 % sont originaires des îles du Pacifique et également 6 % originaires d'Asie (le total dépasse 100 % car une même personne peut déclarer avoir plusieurs origines). Ces derniers sont les principaux bénéficiaires de l'immigration récente.

La faible densité de population de 15,3 habitants au km² masque une forte concentration de la population dans l'île du Nord où résident les trois quarts des Néo-Zélandais. Cette concentration est renforcée par un mouvement de la population du sud vers le nord et par l'immigration qui se porte en grande majorité sur Auckland : la province d'Auckland a enregistré une croissance démographique de 8,2 % entre 2001 et 2004, contre 4,7 % en moyenne pour la Nouvelle-Zélande, et regroupe plus de 32 % de la population du pays.

Le taux d'urbanisation atteint 85% de la population. La proportion de Néo-Zélandais résidant dans des "*main-urban areas*", c'est à dire des villes de plus de 30000 habitants, s'élève à 72%. En 2004, 17 agglomérations étaient considérées "*main-urban areas*". Auckland, Wellington et Christchurch dépassent 300 000 habitants et rassemblent 48% de la population. Auckland, qui est la capitale économique du pays, compte 1 223 300 résidents.

Economie

Les 10 premières exportations néo-zélandaises (12 mois jusqu'à mars 2005 inclus)

Postes	Mil. NZ\$	%
Produits laitiers	4944	15,9
Viande	4657	15
Bois	2042	6,6
Matériels et équipements mécaniques	1626	5,2
Fruits	1331	4,3
Produits de la mer	1135	3,7
Aluminium	1076	3,5
Matériels et équipements électriques	1033	3,3
Laine	701	2,3
Caséine	686	2,2

L'économie néo-zélandaise est fortement dépendante de ses exportations. L'Australie est toujours et de loin le principal client et fournisseur de la Nouvelle-Zélande, mais ces 25 dernières années ont vu un développement rapide des exportations vers l'Asie.

Les principaux postes d'exportation sont le lait et la viande. Ceux-ci représentent plus de 30% des exportations du pays.

Cependant, les industries forestières, l'horticulture, le tourisme et la pêche ont aussi une part importante dans les exportations.

L'importance du secteur primaire.

L'agriculture et l'agroalimentaire ont représenté chacun 3,8 % du PIB en 2004. Dans leur ensemble, l'agriculture, l'horticulture et l'industrie du bois, y compris la transformation et les secteurs annexes (transport, financement, équipements agricoles...), contribuent au PIB à hauteur de 20 %.

Le secteur primaire représente plus de 60 % des exportations.

Quelques chiffres du secteur :

39,3 millions de moutons, 5,2 millions de vaches laitières, 4,5 millions de bœufs, 1,8 millions de daims, 19 650 hectares de vignobles, 1,82 millions

Principales destinations des exportations de marchandises néo-zélandaises (12 mois jusqu'à juillet 2005 inclus)

Pays importateurs	Valeur M NZ\$	%
Australie	6 552	21,4
Etats-Unis	4 290	14
Japon	3 416	11,2
Chine	1 535	5
Royaume-Uni	1 424	4,7
Corée du Sud	1 094	3,6
Allemagne	802	2,6
Taiwan	691	2,3
Philippines	544	1,8
Canada	528	1,7
Total	30 599	100

Principales origines des importations de marchandises néo-zélandaises (12 mois jusqu'à juillet 2005 inclus)

Pays exportateurs	Valeur M NZ\$	%
Australie	8 021	22,3
Japon	3 935	10,9
Chine	3 738	10,4
Etats-Unis	3 620	10,1
Allemagne	1 855	5,2
Royaume-Uni	1 190	3,3
Singapour	1 137	3,2
Corée du Sud	1 058	2,9
France	928	2,6
Italie	883	2,5
Total	35 995	100

Source : Statistics New Zealand
www.stats.govt.nz

Ministry of Agriculture and Forestry (MAF) : www.maf.govt.nz

d'hectares de forêts de plantation (les seules exploitées en Nouvelle-Zélande), dont 40 800 abattus lors des 12 mois jusqu'à mars 2004 inclus (pour un volume de 18,6 millions de mètres cubes), et 800 000 mètres cubes provenant des éclaircies, 12 150 hectares de pommes et 12 360 hectares de kiwis.

Le secteur du tourisme a représenté 9,4% du PIB en 2004 et offert 102 700 emplois directs. La Nouvelle-Zélande a accueilli 2 163 000 visiteurs étrangers l'année dernière, qui ont dépensé lors de leur séjour environ 3,9 milliards d'euros.

L'économie néo-zélandaise, ouverte et réformée, a aujourd'hui **une structure issue de la libéralisation des années 1980-1990** :

- ☞ une importante proportion d'entreprises sous contrôle étranger
- ☞ une dépendance structurelle à l'égard de l'étranger en termes d'échanges commerciaux (le taux d'ouverture de l'économie (M+X) / 2 PIB est de l'ordre de 27 %)
- ☞ la disparition des contrôles des prix, des salaires et des changes
- ☞ une prudence financière caractérisée par la maîtrise des dépenses budgétaires et un excédent budgétaire chronique et presque "obligatoire"
- ☞ une inflation contenue entre 1,5 et 3,1 % depuis 1999
- ☞ un taux de chômage compris entre 3,6 et 4,7 % ces deux dernières années
- ☞ une dette publique brute à 23,5 % du PIB au 30 juin 2005

Selon le rapport de l'OCDE sur la Nouvelle-Zélande daté de juin 2005, « La performance économique demeure remarquable, même si l'économie connaît actuellement de fortes contraintes de capacités. »

Les investissements étrangers

Les IDE (Investissements Directs à l'Etrangers) tiennent une place importante dans l'économie néo-zélandaise. Depuis le désengagement progressif de l'Etat dans la plupart des secteurs d'activités, le marché intérieur s'est ouvert à la concurrence étrangère. Au 31 mars 2004, le stock des IDE représentait 64,289 milliards de NZ\$ (soit environ 34,750 milliards d'euros). Plus de la moitié des IDE est réalisée dans le secteur "banque et assurance". L'Australie, qui possédait à cette date 45,9 % du stock, est de loin le premier investisseur. Elle détient notamment les quatre principales banques du pays, soit 87 % du marché. Au total, le monde anglo-saxon (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Australie) capitalisait plus des deux tiers des IDE. En revanche la France détenait à peine plus de 0,3 % du stock d'IDE du pays. Les flux d'IDE sont très variables d'une année sur l'autre : sur les 12 mois s'achevant au 31 mars, ils ont représenté 10,049 milliards de NZ\$ en 2001, -1,146 en 2002, 1,155 en 2003 et 3,895 en 2004. Ils sont dirigés pour un tiers vers Auckland, la capitale économique. La Nouvelle-Zélande attire en moyenne 0,8% du total des investissements internationaux, et 1,4% des investissements des pays industrialisés.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de WELLINGTON (adresser les demandes à wellington@missioneco.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur :

Mission Economique
Adresse : 34-42 Manners Street - Level 12
PO BOX 11-148
WELLINGTON
NOUVELLE-ZÉLANDE
Rédigée par : Loïc TCHOUKRIEL-THEBAUD
Revue par : François RAFFRAY

Version originelle du 06/08/2003
Version n°3 du 29/08/2005